



# FLASH INFO

## N°3

REFORME DES REGIMES  
SPECIAUX DE RETRAITES

*En direct de  
la table ronde tripartite N°2  
du 04 Décembre 2007  
A 16 h 30*

### POINTS ABORDES

#### COMPTE EPARGNE TEMPS ET PLAN EPARGNE RETRAITE

Notre Fédération a souligné que la mise en place d'un compte épargne temps ne pouvait avoir lieu qu'à partir de temps de récupération supplémentaires liés à la pénibilité de la contrainte du service public et à celle des métiers.

Le RH 077 doit être respecté ainsi que l'accord RTT.

Nombre d'organisations syndicales ont partagé notre point de vue.

Quant au plan épargne retraite, hormis les fédérations UNSA et FGAAC, et dans une moindre mesure la CFDT, toutes les organisations syndicales ont rejeté le principe de capitalisation que représente la mise en place d'un plan épargne retraite.

Proposition a été faite à la Direction de remettre « au pot » des négociations salariales les sommes qu'elle entendait mettre en abondement d'un plan épargne retraite.

La Direction a fait le constat du refus massif sur le plan épargne retraite et propose d'ouvrir ultérieurement la négociation sur le compte temps en actant le fait que celle-ci devra être très encadrée et tenir compte de l'accord RTT et du RH 077.

***16 h 30 poursuite de la négociation, il reste deux points : polypensionnés et rachat des années d'étude.***